

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26382**

### Intitulé

MASTER : MASTER Domaine DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, Mention Management

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bordeaux	Président de l'Université de Bordeaux, Recteur de Bordeaux, Chancelier des Universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

310p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation , gestion)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

*\* Parcours Master 2 Gestion et Théories des Organisations :*

- Contribuer à l'accroissement des connaissances en menant des travaux de recherche sur de nouvelles problématiques liées à l'un des multiples champs de la gestion : entrepreneuriat et stratégie, gestion des ressources humaines et théorie des organisations, gouvernement et gouvernance des entreprises familiales, gouvernance et gestion des banques, marketing, contrôle de gestion et comptabilité ; Valoriser et diffuser les résultats auprès de la communauté scientifique, d'institutionnels et d'entreprises
- Enseigner, transmettre des savoirs et transférer des compétences à des étudiants dans un ou plusieurs domaines de la gestion selon les avancées de la recherche, dans le respect des habilitations ministérielles et dans le but de conduire les étudiants à la réussite universitaire et à l'insertion professionnelle
- Diriger une entreprise ou un établissement public dans ses différentes dimensions (organisationnelle, humaine, commerciale,...) selon des objectifs de développement économique et de rentabilité financière ou selon les orientations fixées par les pouvoirs publics
- Conseiller et accompagner les dirigeants d'une entreprise dans l'élaboration de stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite du changement ; Concevoir les processus de changements organisationnels et managériaux (humains, technologiques, financiers, informatiques, démarche qualité, sécurité,...) selon les finalités attendues

*\* Parcours Master 2 Intelligence Économique :*

- Effectuer une recherche ciblée d'information en identifiant et surveillant les sources pertinentes
- Sélectionner et analyser les données utiles et pertinentes (économiques, statistiques,...) en identifiant notamment les risques, les opportunités et les tendances d'évolution
- Restituer les données en une information opérationnelle et stratégique d'aide à la décision pour l'entreprise ; Diffuser cette information (notes, réunion,...) auprès des décideurs et recueillir leurs appréciations
- Organiser et mettre en œuvre la conservation et le partage des informations
- Proposer des axes d'évolution, de transformation ; Conseiller et accompagner les dirigeants de l'entreprise dans l'élaboration de stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite du changement ; Concevoir les processus de changements organisationnels et managériaux (humains, technologiques, financiers, informatiques, démarche qualité, sécurité,...) selon les finalités attendues ; Concevoir la stratégie commerciale de l'entreprise selon des objectifs de rentabilité économique ; Conseiller les dirigeants sur les évolutions des systèmes d'information (choix de logiciel, matériel, réseau,...) dans un objectif d'optimisation et d'adéquation entre les moyens informatiques, les besoins fonctionnels des utilisateurs et la stratégie de l'entreprise
- Mettre en place et animer un réseau
- Veiller au respect des normes et procédures de qualité et de sécurité

*\* Parcours Master 2 Management International :*

- Définir et mettre en œuvre la stratégie commerciale de l'entreprise selon des objectifs de rentabilité économique ; Organiser et développer l'activité commerciale à l'international ou un type de vente en e-commerce
- Organiser ou réaliser la gestion des contrats de vente depuis la réception des commandes jusqu'à la livraison des produits chez le client dans un contexte international ; Réaliser l'interface entre les clients, les services internes (commercial, production, planification,...) et les intervenants externes (transporteurs,...) de l'entreprise ; Définir les conditions de vente avec des clients étrangers
- Réaliser le suivi d'un produit ou d'une gamme de produits, de sa conception à sa commercialisation à l'international, selon la stratégie commerciale et marketing de l'entreprise ; Définir et mettre en œuvre la stratégie marketing internationale (tarifs, promotion, communication, gammes de produits, supports techniques,...) pour l'ensemble des produits de l'entreprise

*\* Parcours Master 2 Management du Tourisme :*

- Élaborer ou participer à l'élaboration de projets de valorisation du patrimoine local (aménagement de circuits de visite ou d'infra structures de loisirs, mise en valeur de sites,...) afin d'augmenter l'attractivité du territoire et les flux touristiques ; Organiser des manifestations événementielles (festival, spectacle,...)
- Adapter et réajuster en temps réel le prix de prestations touristiques (places d'avion, de train, nuitées, location de véhicules,...) afin de mettre en adéquation l'offre et la demande avec l'objectif d'optimiser la rentabilité des produits ou des services et la compétitivité de l'entreprise
- Organiser l'activité et gérer l'exploitation de structures de loisirs ou d'hébergement touristique dans ses dimensions techniques,

commerciales, humaines, financières,... dans un objectif de qualité et de rentabilité économique, selon les règles de sécurité des biens et des personnes

*\* Parcours Master 2 Conseil et Management des Organismes à But Non Lucratif :*

- Définir et superviser la gestion administrative (procédures, fonctionnement, affaires juridiques,...) et financière (trésorerie, contrôle de gestion,...) d'un OBNL selon les choix stratégiques adoptés par les instances dirigeantes et les réglementations (financières, fiscales et commerciales) nationales ou internationales ; Participer à la définition des orientations stratégiques de l'organisation
- Définir et mettre en œuvre la politique de management et de gestion des ressources humaines (recrutement, rémunération, mobilité, gestion des carrières,...) d'un OBNL ; Élaborer, superviser ou piloter la gestion des Ressources Humaines (bilans sociaux, capital humain) ; Contrôler l'application des obligations légales et réglementaires relatives aux conditions et relations de travail ; Organiser le dialogue social et participer aux opérations de communication
- Conseiller et accompagner les dirigeants d'un OBNL dans l'élaboration de stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite du changement ; Concevoir les processus de changements organisationnels et managériaux (humains, technologiques, financiers, informatiques, démarche qualité, sécurité,...) selon les finalités attendues

*\* Parcours Master 2 Stratégie et Management des Entreprises Familiales et Patrimoniales :*

- Diriger une entreprise patrimoniale et familiale ou dans ses différentes dimensions (organisationnelle, humaine, commerciale,...) selon des objectifs de développement économique et de rentabilité financière
- Conseiller et accompagner les dirigeants de l'entreprise patrimoniale et familiale dans l'élaboration de stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite du changement ; Concevoir les processus de changements organisationnels et managériaux (humains, technologiques, financiers, informatiques, démarche qualité, sécurité,...) selon les finalités attendues
- Conseiller et accompagner de futurs dirigeants dans la création ou la reprise d'une entreprise patrimoniale et familiale

*\* Parcours Master 2 Gestion et Théories des Organisations :*

- Dégager le caractère novateur d'un thème ou objet de recherche dans le contexte scientifique et s'assurer de son actualité ; Déterminer les méthodes de recherche, de recueil et d'analyse de données ; Réaliser les investigations, les observations et la collecte d'informations sur l'objet de la recherche ; Interpréter les données recueillies et formaliser les résultats obtenus ; Rédiger les rapports, publications, mémoires des travaux de recherche ; Présenter et expliciter les avancées scientifiques et les travaux de recherche à un auditoire ; Débattre d'orientations nouvelles et faire évoluer ses travaux au vu des résultats déjà acquis ; Conseiller les chercheurs, institutionnels, entreprises et leur apporter un appui scientifique ; Suivre et mettre à jour l'information scientifique, technologique, technique, réglementaire ; faire preuve d'initiative dans la conduite de sa recherche
- Élaborer et préparer les travaux dirigés (définition, contenu, objectifs, format pédagogique, bibliographie, évaluation,...) ; Les encadrer, les animer et enseigner les connaissances, les techniques aux étudiants ; Aider les étudiants à développer leur esprit critique et à savoir argumenter ; construire et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des étudiants appropriées au développement des compétences visées, notamment en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ; Réfléchir sur sa pratique de l'enseignement - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action ; Coordonner ses enseignements et actions éducatives avec les autres membres de l'équipe pédagogique ; Évaluer les connaissances des étudiants (correction de devoirs, examens, partiels) ; Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des étudiants dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation
- Définir la politique générale (organisation, développement économique,...) et les orientations financières d'une entreprise ou administration ; Définir et superviser la politique de gestion des ressources humaines de la structure ; Superviser les directions stratégiques de la structure et organiser des échanges avec l'équipe de direction ; Suivre et analyser les données d'activité du service ou de la structure et proposer des axes d'évolution ; Mener des actions de communication/représentation auprès des acteurs de l'environnement socio-économique
- Analyser les besoins d'une entreprise et définir les objectifs et le cadre de la consultation, du conseil ; Présenter des solutions et préconiser des améliorations en matière d'organisation, de procédures, d'outils,... ; Définir les modalités de mise en œuvre des solutions retenues et identifier les indicateurs de suivi ; Accompagner la mise en œuvre des solutions retenues et conseiller sur l'organisation, les méthodes et les outils ; Suivre et mettre à jour l'information technique, économique, réglementaire,...

*\* Parcours Master 2 Intelligence Économique :*

- Définir et adapter les méthodes et les outils de traitement de l'information en fonction des moyens, coûts, délais, organisation,... ; Rechercher, contrôler et vérifier les sources d'information (fiabilité, richesse, fraîcheur, accessibilité, coût) ; Réaliser des études et formaliser les résultats ; Rédiger l'information produite (études, synthèses, rapports, bulletins...) et établir des prévisions, des évaluations, des recommandations, des perspectives,... ; Présenter et diffuser les résultats des études réalisées ; Évaluer le retour sur l'information et l'analyse reçues, voulues et perçues
- Analyser les besoins du client et définir les objectifs et le cadre de l'intervention ; Présenter des solutions au client et préconiser des améliorations en matière d'organisation, de procédures, d'outils,... ; Accompagner le client dans la mise en œuvre des solutions retenues et le conseiller sur l'organisation, les méthodes et les outils ; Suivre et analyser les données d'activité du service ou de la structure et proposer des axes d'évolution ; Recueillir les besoins du commanditaire, analyser les processus métier et en évaluer l'opportunité et la faisabilité
- Élaborer la stratégie commerciale de l'entreprise et définir les plans d'actions annuels (promotion des produits, marchés à investir,...) ; Coordonner l'activité des commerciaux et leur apporter un appui technique ; Réaliser le suivi des clients grands comptes de la structure et analyser le potentiel de clients/prospects ; Réaliser la veille concurrentielle des produits (marché, prix, nouvelles tendances,...) ; Analyser les besoins fonctionnels de l'entreprise, du client et définir les caractéristiques techniques du produit selon le cahier des charges
- Analyser et définir les besoins de l'entreprise, des utilisateurs en matière d'organisation et de systèmes d'information ; Élaborer les solutions techniques et proposer les configurations ou les architectures à mettre en œuvre, les évaluer et proposer les choix adaptés aux besoins fonctionnels ; Procéder aux phases de tests et de recettes des applications développées et en rédiger les documentations ; Informer

ou former les équipes informatiques sur les aspects techniques (fonctionnement, sécurité, risques,...) et sur l'exploitation de nouveaux équipements ; Conseiller et apporter une assistance technique à des utilisateurs, clients, services

*\* Parcours Master 2 Management International :*

- Élaborer la stratégie export de l'entreprise et définir les plans d'actions annuels (promotion des produits, marchés à investir,...) ; Coordonner l'activité des commerciaux et leur apporter un appui technique ; Suivre et analyser les données d'activité du service export et proposer des axes d'évolution ; Réaliser une veille concurrentielle de niveau international des produits (marché, prix, nouvelles tendances,...)
- Élaborer un plan stratégique intégrant les spécificités du marketing opérationnel à l'international et contrôler le déploiement des opérations ; Utiliser la législation internationale dans le cadre d'opérations liées au développement international de l'entreprise ; Élaborer et suivre les éléments du budget marketing pour l'ensemble des produits de l'entreprise ; Concevoir une campagne promotionnelle à dimension internationale des produits et la mettre en œuvre ; Réaliser le bilan des actions marketing internationales et proposer des axes d'évolution ; Apporter un appui technique aux commerciaux lors de plans d'actions commerciales internationales
- Analyser le marché des produits, les besoins des consommateurs et de la concurrence à l'échelon international ; Définir les caractéristiques de nouveaux produits, l'adaptation de produits existants ; Établir les modalités de fabrication des produits selon les impératifs de production dans un contexte international ; Consulter et sélectionner les fournisseurs, les sous-traitants, les prestataires nationaux ou étrangers ; Réaliser le plan marketing à dimension internationale du produit ou de la gamme après élaboration du cahier des charges technique ; Analyser les parts de marché, ventes, marges bénéficiaires du produit ou de la gamme et proposer des ajustements (opérations de promotion, alignement sur la concurrence,...) ; Concevoir le plan média à dimension internationale de mise sur le marché du produit ou de la gamme et les supports de promotion (fiche technique, argumentaire de vente, catalogue,...) ; Apporter un appui technique au réseau commercial international sur le produit ou la gamme (caractéristiques techniques, innovation,...)
- Définir les procédures administratives de traitement des commandes à l'international et en contrôler l'application ; Coordonner l'activité du service export, analyser les supports de suivi d'activité et proposer des axes d'évolution ; Contrôler ou enregistrer les contrats de vente à l'international et informer le client sur le traitement de sa commande ; Établir la planification de traitement des commandes à l'international et déclencher l'ordre de production ou le transmettre au service concerné ; Suivre l'état d'avancement de la fabrication des produits et proposer des actions correctives ; Organiser l'expédition des commandes et informer les clients sur la mise à disposition des produits ; Contrôler le suivi administratif de comptes clients (avoirs, escomptes, encours,...) et superviser la gestion de portefeuilles (dossiers de financement, solvabilité,...) ; traiter des dossiers particuliers (litiges,...) ou transmettre au service concerné

*\* Parcours Master 2 Management du Tourisme :*

- Déterminer et mettre en place l'organisation d'une structure touristique ou de loisirs ; Coordonner l'activité de l'équipe et mener des actions de gestion des ressources humaines (recrutement, formation,...) ; Contrôler l'entretien des équipements, matériels, installations et identifier les besoins en renouvellement ou réparation ; Analyser les données d'activité de l'exploitation (nombre d'entrées, recettes,...), réaliser le bilan annuel et identifier des axes d'évolution ; Effectuer la gestion comptable et administrative d'une structure ; Concevoir des actions de communication sur les activités de la structure ; Élaborer ou faire évoluer les procédures d'hygiène, sécurité,... en contrôler l'application et apporter un appui technique au personnel
- Collecter et analyser les taux d'occupation, réservation, tarifs sur le rendement de l'offre touristique existante ; Analyser l'environnement socioéconomique et les caractéristiques de la demande touristique ; Déterminer les prévisions de vente et élaborer ou participer à l'élaboration de la grille tarifaire (période, segmentation, catégorie,...) ; Organiser et mettre en place le circuit d'information et diffuser les données tarifaires sur internet et par des centrales de réservation ; Sensibiliser les services (réception, commercial,...) aux modalités d'optimisation des produits touristiques et leur apporter un appui technique ; Suivre et analyser les indicateurs de performance des produits et proposer des ajustements
- Analyser l'offre touristique et définir des actions de promotion du territoire ; Réaliser l'étude de faisabilité d'un projet de promotion touristique et apporter un appui technique aux partenaires institutionnels ; Mettre en place un projet de promotion touristique et coordonner l'action des intervenants (associations, habitants, acteurs, locaux du tourisme,...) ; Mener des actions de communication sur l'offre touristique locale (conférence de presse, communiqué,...) ; Définir et suivre le budget prévisionnel du projet de promotion touristique, proposer des ajustements si nécessaire ; Réaliser le bilan des actions de promotion touristique et déterminer des axes d'évolution avec les partenaires institutionnels

*\* Parcours Master 2 Conseil et Management des Organismes à But Non Lucratif :*

- Définir la politique générale (organisation, développement économique,...) et les orientations financières d'un OBNL ; Définir et mettre en place les procédures et les indicateurs nécessaires au suivi d'activité et au reporting à la direction
- Élaborer le budget prévisionnel d'un OBNL, le présenter aux instances dirigeantes et effectuer les ajustements ; Suivre l'évolution des résultats financiers et établir son plan de financement d'un OBNL ; Superviser, contrôler la gestion de la trésorerie et émettre des recommandations sur l'allocation des ressources financières aux instances dirigeantes ; Superviser et coordonner le contrôle de gestion et l'audit interne (évaluation des risques financiers, validation de choix fiscaux,...)
- Suivre et analyser les données d'activité d'un OBNL et proposer des axes d'évolution
- Mener des actions de communication/représentation auprès des acteurs de l'environnement socio-économique
- Élaborer la politique de management des ressources humaines selon les orientations stratégiques d'un OBNL et définir les plans d'action ; Organiser la concertation et le dialogue social avec les membres du personnel ou leurs représentants ; Superviser la gestion administrative du personnel ; Élaborer ou faire évoluer les procédures, les supports de suivi et de gestion du personnel d'un OBNL ; Concevoir et piloter les opérations liées à la gestion des emplois et des compétences

*\* Parcours Master 2 Stratégie et Management des Entreprises Familiales et Patrimoniales :*

- Identifier la place des entreprises patrimoniales et familiales dans les structures économiques ; Définir l'objectif de rentabilité de l'entreprise patrimoniale et familiale ; Définir et mettre en œuvre des modes de gouvernance adaptés aux entreprises familiales ; Définir et

mettre en œuvre une stratégie d'entreprise en phase de création et de développement

- Organiser et mettre en place les modalités de fonctionnement de l'entreprise familiale ou patrimoniale ; Superviser la gestion des ressources humaines d'une entreprise familiale ou patrimoniale (paie, formation, recrutement,...) ; Organiser le travail et développer des relations constructives (motivation des individus, gestion d'équipe, leadership) dans une perspective de recherche de la performance de l'entreprise
- Accompagner et suivre la création ou la reprise d'une entreprise patrimoniale et familiale pérenne ; Informer des aides financières et techniques existantes
- Choisir une structure juridique adaptée aux entreprises patrimoniales et familiales ; Optimiser le régime fiscal de l'entreprise
- Gérer les moyens budgétaires et matériels de l'entreprise familiale ou patrimoniale ou planifier les opérations financières ; Optimiser la politique financière (investissement, financement, dividendes) de même que la structuration de l'actionariat de l'entreprise patrimoniale et familiale
- Suivre et analyser les données d'activité de l'entreprise familiale ou patrimoniale et proposer des axes d'évolution
- Définir et mettre en œuvre un plan d'internationalisation et lever les freins
- Communiquer les informations sur les résultats d'activité, les évolutions, les enjeux en interne ou à des partenaires

### **Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

*\* Parcours Master 2 Gestion et Théories des Organisations :*

- Enseignement
- Recherche

*\* Parcours Master 2 Intelligence Économique ; \* Parcours Master 2 Management International :*

- Tous les secteurs d'activités

*\* Parcours Master 2 Management du Tourisme :*

- Tourisme
- Loisirs

*\* Parcours Master 2 Conseil et Management des Organismes à But Non Lucratif :*

- Associations
- Collectivités territoriales
- Établissements du secteur sanitaire et médico-social

*\* Parcours Master 2 Stratégie et Management des Entreprises Familiales et Patrimoniales :*

- Entreprises agricoles
- Entreprises commerciales
- Entreprises industrielles (tout secteur d'activité)
- Entreprises de services

*\* Parcours Master 2 Gestion et Théories des Organisations :*

- Enseignant chargé de travaux dirigés
- Chercheur
- Gestionnaire de haut niveau en entreprise ou au sein de la Fonction Publique

*\* Parcours Master 2 Intelligence Économique :*

- Veilleur scientifique, technologique, juridique
- Cyberveilleur
- Consultant junior ou senior en intelligence économique
- Consultant en organisation et en stratégie d'entreprise
- Animateur de systèmes d'intelligence économique
- Responsable de l'information stratégique
- Responsable de la communication et gestion de l'information
- Animateur en chambres consulaires, syndicats professionnels
- Responsable de service recherche et développement dans les secteurs privés et publics (veille scientifique et technologique, propriété intellectuelle, brevets,...)

*\* Parcours Master 2 Management International :*

- Gestionnaire de service international
- Logisticien
- Manager RH, ainsi qu'à toutes les fonctions d'encadrement dans les entreprises internationalisées
- Conseil en développement international, et plus généralement à tous les emplois liés au commerce international

*\* Parcours Master 2 Management du Tourisme :*

- Directeur, exploitant, gérant ou responsable d'équipement sportif ou de loisirs
- Directeur ou responsable du rendement des produits du tourisme
- Chef de projet tourisme ou promotion touristique

*\* Parcours Master 2 Conseil et Management des Organismes à But Non Lucratif :*

- Directeur d'Établissement
- Directeur Administratif et Financier
- Directeur des Ressources Humaines
- Consultant

*\* Parcours Master 2 Stratégie et Management des Entreprises Familiales et Patrimoniales :*

- Dirigeant d'entreprise
- Consultant
- Cadre en entreprise
- Cadre bancaire
- Conseiller en gestion de patrimoine

#### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

K2108 : Enseignement supérieur

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

G1403 : Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique

M1301 : Direction de grande entreprise ou d'établissement public

M1701 : Administration des ventes

#### **Réglementation d'activités :**

*\* Parcours Master 2 Gestion et Théories des Organisations :*

- L'accès aux emplois de chargés de travaux dirigés est encadré par le décret n°87-889 du 29 octobre 1987 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi de vacataires pour l'enseignement supérieur et le décret n°88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur

*\* Parcours Master 2 Intelligence Économique ; \* Parcours Master 2 Management International ; \* Parcours Master 2 Management du Tourisme ; \* Parcours Master 2 Conseil et Management des Organismes à But Non Lucratif ; \* Parcours Master 2 Stratégie et Management des Entreprises Familiales et Patrimoniales :*

- Les métiers auxquels prépare ce diplôme ne sont pas des activités réglementées

#### **Modalités d'accès à cette certification**

##### **Descriptif des composants de la certification :**

L'octroi du diplôme Master Management s'effectue après une formation en 4 semestres.

À l'Université de Bordeaux :

*\* Parcours Master 2 Gestion et Théories des Organisations ; \* Parcours Master 2 Management International ; \* Parcours Master 2 Management du Tourisme :*

- Parcours Formation Initiale : il est recommandé de suivre le Master 1 Management Général pour y accéder. Néanmoins, les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un Master 1 Sciences de Gestion et Management, ou tout autre parcours jugé pertinent par le jury, à savoir posséder des connaissances de base en gestion de niveau 1ère année de Master

- Parcours Formation Continue : il est recommandé de suivre le Master 1 Diplôme de Perfectionnement à la Gestion des Affaires pour y accéder. Néanmoins, les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un Master 1 Sciences de Gestion et Management, ou tout autre parcours jugé pertinent par le jury, à savoir posséder des connaissances de base en gestion de niveau 1ère année de Master. Le dispositif de Validation des Acquis Professionnels (VAP) peut permettre de candidater à la formation en l'absence du niveau pré-requis

*\* Parcours Master 2 Intelligence Économique :*

- Parcours Formation par Apprentissage : il est recommandé de suivre le Master 1 Management Général pour y accéder. Néanmoins, les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un Master 1 Sciences de Gestion et Management, ou tout autre parcours jugé pertinent par le jury, à savoir posséder des connaissances de base en gestion de niveau 1ère année de Master

*\* Parcours Master 2 Conseil et Management des Organismes à But Non Lucratif :*

- Parcours Formation Continue : il est recommandé de suivre le Master 1 Diplôme de Perfectionnement à la Gestion des Affaires pour y accéder. Néanmoins, les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un Master 1 Sciences de Gestion et Management, ou tout autre parcours jugé pertinent par le jury, à savoir posséder des connaissances de base en gestion de niveau 1ère année de Master. Le dispositif de Validation des Acquis Professionnels (VAP) peut permettre de candidater à la formation en l'absence du niveau pré-requis

*\* Parcours Master 2 Stratégie et Management des Entreprises Familiales et Patrimoniales :*

- Parcours Formation Initiale/Formation par Apprentissage : il est recommandé de suivre le Master 1 Management Général pour y accéder. Néanmoins, les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un Master 1 Sciences de Gestion et Management, ou tout autre parcours jugé pertinent par le jury, à savoir posséder des connaissances de base en gestion de niveau 1ère année de Master

- Parcours Formation Continue : il est recommandé de suivre le Master 1 Diplôme de Perfectionnement à la Gestion des Affaires pour y accéder. Néanmoins, les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un Master 1 Sciences de Gestion et Management, ou tout autre parcours jugé pertinent par le jury, à savoir posséder des connaissances de base en gestion de niveau 1ère année de Master. Le dispositif de Validation des Acquis Professionnels (VAP) peut permettre de candidater à la formation en l'absence du niveau pré-requis

Une sélection des candidats est effectuée sur dossier à l'issue des deux premiers semestres, puis par entretien avec un jury qui peut être composé du Responsable de la formation et d'enseignants ou de professionnels de la discipline.

*\* Parcours Master 2 Gestion et Théories des Organisations ; \* Parcours Master 2 Intelligence Economique ; \* Parcours Master 2 Management International ; \* Parcours Master 2 Management du Tourisme ; \* Parcours Master 2 Stratégie et Management des Entreprises Familiales et Patrimoniales :*

**Master 1 Management Général** - Parcours recommandé en Formation Initiale

[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41127/312568/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M1%20Management%20G%C3%A9n%C3%A9ral.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41127/312568/version/1/file/2016_03_10_M1%20Management%20G%C3%A9n%C3%A9ral.pdf)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu pour les UE 1.1.11 et UE 2.1.9 selon le régime de la session unique
- Contrôle terminal pour toutes les UE avec deux sessions d'examen (à l'exception de l'UE 2.1.10)

- Rapport écrit pour l'UE 2.1.10 selon le régime de la session unique
- Lors de la 2ème session, il faut obligatoirement et uniquement repasser les épreuves des UE non capitalisées à l'issue de la 1ère session. Les notes obtenues à ces épreuves se substituent, dans tous les cas, à celles obtenues à la 1ère session

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20
  - Validation des semestres :
    - o Le semestre 1 est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20
    - o Pour valider le semestre 2, les conditions suivantes doivent être respectées :
      - 1) La moyenne des UE obligatoires, hors UE 2.1.10, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20
      - 2) La note de chacune de ces UE est égale ou supérieure à 7/20
      - 3) La note de l'UE 2.1.10 est égale ou supérieure à 10/20
  - Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :
    - o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien
    - o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien
    - o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien
- \* Parcours Master 2 Gestion et Théories des Organisations ; \* Parcours Master 2 Management International ; \* Parcours Master 2 Management du Tourisme ; \* Parcours Master 2 Conseil et Management des Organismes à But Non Lucratif ; \* Parcours Master 2 Stratégie et Management des Entreprises Familiales et Patrimoniales :*

**Mention Management et Administration des Entreprises - Master 1 Diplôme de Perfectionnement à la Gestion des Affaires -**  
Parcours recommandé en Formation Continue

[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41119/312536/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M1%20DPGA%20FC.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41119/312536/version/1/file/2016_03_10_M1%20DPGA%20FC.pdf)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle terminal pour toutes les UE avec deux sessions d'examen (à l'exception de l'UE 2.1.7)
- Rapport écrit pour l'UE 2.1.7 selon le régime de la session unique
- Lors de la seconde session, il faut obligatoirement et uniquement repasser les épreuves en contrôle terminal des UE non capitalisées à l'issue de la première session. Les notes obtenues à ces épreuves se substituent, dans tous les cas, à celles obtenues à la première session

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20
  - Validation des semestres :
    - o Le semestre 1 est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20
    - o Pour valider le semestre 2, les conditions suivantes doivent être respectées :
      - 1) La moyenne des UE obligatoires, hors UE 2.1.7, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20
      - 2) La note de chacune de ces UE est égale ou supérieure à 7/20
      - 3) La note de l'UE 2.1.7 est égale ou supérieure à 10/20
  - Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :
    - o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien
    - o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien
    - o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien
- \* Parcours **Master 2 Gestion et Théories des Organisations** :*

SEMESTRE 1

UE Obligatoires :

- UE 1.1.1 : Théories des organisations (crédits : 3 - volume horaire : 15h)
- UE 1.1.2 : Théorie et modèles financiers (crédits : 3 - volume horaire : 15h)
- UE 1.1.3 : Théorie et modèles du marketing (crédits : 3 - volume horaire : 15h)
- UE 1.1.4 : Théorie comptable (crédits : 3 - volume horaire : 15h)
- UE 1.1.5 : Théories pour gérer l'entreprise (crédits : 3 - volume horaire : 15h)
- UE 1.1.6 : Épistémologie de la recherche en gestion (crédits : 5 - volume horaire : 15h)
- UE 1.1.7 : Méthodes qualitatives de recherche (crédits : 5 - volume horaire : 15h)
- UE 1.1.8 : Méthodes quantitatives de recherche (crédits : 5 - volume horaire : 15h)

SEMESTRE 2

UE Obligatoires :

- UE 2.1.1 : Finance organisationnelle (crédits : 3 - volume horaire : 12h)

- UE 2.1.2 : Finance comportementale (crédits : 3 - volume horaire : 12h)
- UE 2.1.3 : Marketing approfondi (crédits : 3 - volume horaire : 12h)
- UE 2.1.4 : GRH approfondie (crédits : 3 - volume horaire : 12h)
- UE 2.1.5 : Politique générale et stratégie (crédits : 3 - volume horaire : 12h)
- UE 2.1.6 : Mémoire de recherche (crédits : 9 - volume horaire : 15h)
- UE 2.1.7 : Grand oral (crédits : 6 - volume horaire : /)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle terminal pour toutes les UE avec deux sessions d'examen (à l'exception de l'UE 2.1.6 et UE 2.1.7)
- Rapport écrit pour l'UE 2.1.6 et soutenance pour l'UE 2.1.7 selon le régime de la session unique
- Lors de la seconde session, il faut obligatoirement et uniquement repasser les épreuves en contrôle terminal des UE non capitalisées à l'issue de la première session. Les notes obtenues à ces épreuves se substituent, dans tous les cas, à celles obtenues à la première session

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20
- Validation des semestres :
  - o Le semestre 1 est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20
  - o Pour valider le semestre 2, les conditions suivantes doivent être respectées :
    - 1) La moyenne des UE obligatoires, hors UE 2.1.6, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20
    - 2) La note de chacune de ces UE est égale ou supérieure à 7/20
    - 3) La note de l'UE 2.1.6 est égale ou supérieure à 10/20
- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :
  - o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien
  - o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien
  - o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

\* **Parcours Master 2 Intelligence Économique :**

Parcours en Formation par Apprentissage

<http://www.iae-bordeaux.fr/Nos-formations/Formations-par-apprentissage/Master-2-Intelligence-Economique-par-Apprentissage-IE>

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu pour toutes les UE (à l'exception des UE 2.2.1 ou UE 2.2.2) selon le régime de la session unique
- Rapport écrit et soutenance orale pour les UE 2.2.1 ou UE 2.2.2 selon le régime de la session unique

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20
- Validation des semestres :
  - o Le semestre 1 est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20
  - o Pour valider le semestre 2, les conditions suivantes doivent être respectées :
    - 1) La moyenne des UE obligatoires, hors UE 2.2.1 ou UE 2.2.2, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20
    - 2) La note de chacune de ces UE est égale ou supérieure à 7/20
    - 3) La note des UE 2.2.1 ou UE 2.2.2 est égale ou supérieure à 10/20
- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :
  - o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien
  - o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien
  - o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien
- Les UE optionnelles permettent l'obtention d'ECTS mais ne sont pas prises en compte dans l'obtention du semestre, de l'année ou du diplôme. Elles figureront dans le supplément du diplôme délivré à l'issue de la formation

\* **Parcours Master 2 Management International :**

Parcours en Français

[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41129/312576/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M2%20MI.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41129/312576/version/1/file/2016_03_10_M2%20MI.pdf)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu pour toutes les UE (à l'exception des UE 2.2.1 ou UE 2.2.2) selon le régime de la session unique
- Rapport écrit et soutenance orale pour les UE 2.2.1 ou UE 2.2.2 selon le régime de la session unique

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20
- Validation des semestres :
  - o Le semestre 1 est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20
  - o Pour valider le semestre 2, les conditions suivantes doivent être respectées :
    - 1) La moyenne des UE obligatoires, hors UE 2.2.1 ou UE 2.2.2, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20
    - 2) La note de chacune de ces UE est égale ou supérieure à 7/20
    - 3) La note des UE 2.2.1 ou UE 2.2.2 est égale ou supérieure à 10/20
- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :
  - o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien
  - o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien
  - o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien
- Les UE optionnelles permettent l'obtention d'ECTS mais ne sont pas prises en compte dans l'obtention du semestre, de l'année ou du diplôme. Elles figureront dans le supplément du diplôme délivré à l'issue de la formation

*\* Parcours **Master 2 International Management** :*

Parcours en Anglais

[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41124/312556/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M2%20IM.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41124/312556/version/1/file/2016_03_10_M2%20IM.pdf)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu pour toutes les UE (à l'exception des UE 2.2.1 ou UE 2.2.2) selon le régime de la session unique
- Rapport écrit et soutenance orale pour les UE 2.2.1 ou UE 2.2.2 selon le régime de la session unique

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20
- Validation des semestres :
  - o Le semestre 1 est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20
  - o Pour valider le semestre 2, les conditions suivantes doivent être respectées :
    - 1) La moyenne des UE obligatoires, hors UE 2.2.1 ou UE 2.2.2, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20
    - 2) La note de chacune de ces UE est égale ou supérieure à 7/20
    - 3) La note des UE 2.2.1 ou UE 2.2.2 est égale ou supérieure à 10/20
- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :
  - o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien
  - o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien
  - o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien
- Les UE optionnelles permettent l'obtention d'ECTS mais ne sont pas prises en compte dans l'obtention du semestre, de l'année ou du diplôme. Elles figureront dans le supplément du diplôme délivré à l'issue de la formation

*\* Parcours **Master 2 Management du Tourisme** :*

[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41130/312580/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M2%20MT.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41130/312580/version/1/file/2016_03_10_M2%20MT.pdf)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu pour toutes les UE (à l'exception des UE 2.1.1 ou UE 2.1.2) selon le régime de la session unique
- Rapport écrit et soutenance orale pour les UE 2.1.1 ou UE 2.1.2 selon le régime de la session unique

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20
- Validation des semestres : chaque semestre est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20
- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :
  - o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien
  - o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien
  - o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien
- Les UE optionnelles permettent l'obtention d'ECTS mais ne sont pas prises en compte dans l'obtention du semestre, de l'année ou du diplôme. Elles figureront dans le supplément du diplôme délivré à l'issue de la formation

*\* Parcours **Master 2 Conseil et Management des Organismes à But Non Lucratif** :*

Parcours en Formation Continue

## SEMESTRE 1

### UE Obligatoires :

UE 1.1.1 : Théorie générale : OBNL et pouvoirs publics (crédits : 3 - volume horaire : 14h)

UE 1.1.2 : Cadre juridique et politique de financement (crédits : 3 - volume horaire : 14h)

UE 1.1.3 : Gouvernance (crédits : 3 - volume horaire : 14h)

UE 1.1.4 : Comptabilité (crédits : 4 - volume horaire : 28h)

UE 1.1.5 : Diagnostic financier (crédits : 7 - volume horaire : 49h)

UE 1.1.6 : Management de la qualité (crédits : 3 - volume horaire : 14h)

UE 1.1.7 : Pilotage de la gestion des ressources humaines (crédits : 2 - volume horaire : 7h)

UE 1.1.8 : Procédures de contrôle interne (crédits : 3 - volume horaire : 14h)

UE 1.1.9 : Principes de l'audit (crédits : 2 - volume horaire : 7h)

## SEMESTRE 2

### UE Obligatoires :

UE 2.1.1 : Management stratégique des systèmes d'information (crédits : 5 - volume horaire : 28h)

UE 2.1.2 : Stratégie et gestion de projet (crédits : 4 - volume horaire : 21h)

UE 2.1.3 : Gestion des ressources humaines (crédits : 3 - volume horaire : 14h)

UE 2.1.4 : Management de la performance (crédits : 3 - volume horaire : 21h)

UE 2.1.5 : Communication et leadership (crédits : 3 - volume horaire : 14h)

### UE Obligatoires - Liste à choix (1 matière à choisir par les 2 suivantes) :

UE 2.2.1 : Stage et rapport de mission (crédits : 12 - volume horaire : 3h30)

UE 2.2.2 : Rapport de mission (crédits : 12 - volume horaire : 3h30)

### Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle terminal pour toutes les UE avec deux sessions d'examen (à l'exception des UE 2.2.1 ou UE 2.2.2)

- Rapport écrit et soutenance orale pour les UE 2.2.1 ou UE 2.2.2 selon le régime de la session unique

- Lors de la 2ème session, il faut obligatoirement et uniquement repasser les épreuves des UE non capitalisées à l'issue de la 1ère session. Les notes obtenues à ces épreuves se substituent, dans tous les cas, à celles obtenues à la 1ère session

### Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20

- Validation des semestres :

o Le semestre 1 est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20

o Pour valider le semestre 2, les conditions suivantes doivent être respectées :

1) La moyenne des UE obligatoires, hors UE 2.1.6, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20

2) La note de chacune de ces UE est égale ou supérieure à 7/20

3) La note des UE 2.2.1 ou UE 2.2.2 est égale ou supérieure à 10/20

- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :

o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien

o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien

o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

\* **Parcours Master 2 Stratégie et Management des Entreprises Familiales et Patrimoniales :**

[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41128/312572/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M2%20SMEFP%20FI.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41128/312572/version/1/file/2016_03_10_M2%20SMEFP%20FI.pdf)

### Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle terminal pour les UE 2.1.3 et UE 2.1.5 avec deux sessions d'examen (à l'exception des UE 2.2.1 ou UE 2.2.2)

- Contrôle continu pour toutes les autres UE selon le régime de la session unique

- Rapport écrit et soutenance orale pour les UE 2.2.1 ou UE 2.2.2 selon le régime de la session unique

### Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20

- Validation des semestres :

o Le semestre 1 est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20

o Pour valider le semestre 2, les conditions suivantes doivent être respectées :

1) La moyenne des UE obligatoires, hors UE 2.2.1 ou UE 2.2.2, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20

2) La note de chacune de ces UE est égale ou supérieure à 7/20

3) La note des UE 2.2.1 ou UE 2.2.2 est égale ou supérieure à 10/20

- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :

o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien

o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien

o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

- Les UE optionnelles permettent l'obtention d'ECTS mais ne sont pas prises en compte dans l'obtention du semestre, de l'année ou du diplôme. Elles figureront dans le supplément du diplôme délivré à l'issue de la formation

\* **Parcours Master 2 Stratégie et Management des Entreprises Familiales et Patrimoniales (App)** :

Parcours Formation par Apprentissage

[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41126/312564/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M2%20SMEFP%20App.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41126/312564/version/1/file/2016_03_10_M2%20SMEFP%20App.pdf)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle terminal pour les UE 2.1.3 et UE 2.1.5 avec deux sessions d'examen (à l'exception des UE 2.2.1 ou UE 2.2.2)

- Contrôle continu pour toutes les autres UE selon le régime de la session unique

- Rapport écrit et soutenance orale pour les UE 2.2.1 ou UE 2.2.2 selon le régime de la session unique

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20

- Validation des semestres :

o Le semestre 1 est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20

o Pour valider le semestre 2, les conditions suivantes doivent être respectées :

1) La moyenne des UE obligatoires, hors UE 2.2.1 ou UE 2.2.2, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20

2) La note de chacune de ces UE est égale ou supérieure à 7/20

3) La note des UE 2.2.1 ou UE 2.2.2 est égale ou supérieure à 10/20

- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :

o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien

o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien

o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

- Les UE optionnelles permettent l'obtention d'ECTS mais ne sont pas prises en compte dans l'obtention du semestre, de l'année ou du diplôme. Elles figureront dans le supplément du diplôme délivré à l'issue de la formation

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<i>* Parcours Master 2 Gestion et Théories des Organisations ; * Parcours Master 2 Management International ; * Parcours Master 2 Management du Tourisme ; * Parcours Master 2 Stratégie et Management des Entreprises Familiales et Patrimoniales : Le jury comprend: - des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</i>
En contrat d'apprentissage	X	<i>* Parcours Master 2 Intelligence Économique ; * Parcours Master 2 Stratégie et Management des Entreprises Familiales et Patrimoniales : Le jury comprend: - des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</i>

Après un parcours de formation continue	X	* <i>Parcours Master 2 Gestion et Théories des Organisations ; * Parcours Master 2 Management International ; * Parcours Master 2 Management du Tourisme ; * Parcours Master 2 Conseil et Management des Organismes à But Non Lucratif ; * Parcours Master 2 Stratégie et Management des Entreprises Familiales et Patrimoniales :</i> <i>Le jury comprend:</i> <i>- des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</i>
En contrat de professionnalisation	X	* <i>Parcours Master 2 Gestion et Théories des Organisations ; * Parcours Master 2 Management International ; * Parcours Master 2 Management du Tourisme ; * Parcours Master 2 Conseil et Management des Organismes à But Non Lucratif ; * Parcours Master 2 Stratégie et Management des Entreprises Familiales et Patrimoniales :</i> <i>Le jury comprend:</i> <i>- des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</i>
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	* <i>Parcours Master 2 Gestion et Théories des Organisations ; * Parcours Master 2 Intelligence Économique ; * Parcours Master 2 Management International ; * Parcours Master 2 Management du Tourisme ; * Parcours Master 2 Conseil et Management des Organismes à But Non Lucratif ; * Parcours Master 2 Stratégie et Management des Entreprises Familiales et Patrimoniales :</i> <i>Le jury est composé :</i> <i>- d'une majorité d'enseignants-chercheurs, de personnes ayant une activité principale autre sur l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.</i>

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002, publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme national de Master

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 mai 2016 accréditant l'Université de Bordeaux en vue de la délivrance de diplômes nationaux

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Site de l'observatoire de l'Université sur l'insertion des étudiants :

<http://www.u-bordeaux.fr/formation/enquetes-et-statistiques>

##### Autres sources d'information :

[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41127/312568/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M1%20Management%20G%C3%A9n%C3%A9ral.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41127/312568/version/1/file/2016_03_10_M1%20Management%20G%C3%A9n%C3%A9ral.pdf)

[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41119/312536/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M1%20DPGA%20FC.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41119/312536/version/1/file/2016_03_10_M1%20DPGA%20FC.pdf)

[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41129/312576/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M2%20MI.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41129/312576/version/1/file/2016_03_10_M2%20MI.pdf)

[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41124/312556/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M2%20IM.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41124/312556/version/1/file/2016_03_10_M2%20IM.pdf)

[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41130/312580/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M2%20MT.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41130/312580/version/1/file/2016_03_10_M2%20MT.pdf)

[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41125/312560/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M2%20BNL%20FC.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41125/312560/version/1/file/2016_03_10_M2%20BNL%20FC.pdf)  
[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41128/312572/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M2%20SMEFP%20FI.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41128/312572/version/1/file/2016_03_10_M2%20SMEFP%20FI.pdf)  
[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41126/312564/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M2%20SMEFP%20App.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41126/312564/version/1/file/2016_03_10_M2%20SMEFP%20App.pdf)  
<http://www.u-bordeaux.fr/colleges-et-departements/college-droit-science-politique-economie-et-gestion/iae-bordeaux>  
<http://www.u-bordeaux.fr>

Université de Bordeaux

**Lieu(x) de certification :**

Université de Bordeaux : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde ( 33) [Bordeaux]

Université de Bordeaux

351 Cours de la Libération

33405 Talence Cedex

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

*\* Parcours Master 2 Gestion et Théories des Organisations :*

- Pôle Universitaire de Sciences de Gestion (PUSG) de Bordeaux

*\* Parcours Master 2 Intelligence Économique ; \* Parcours Master 2 Management International ; \* Parcours Master 2 Management du Tourisme ; \* Parcours Master 2 Conseil et Management des Organismes à But Non Lucratif ; \* Parcours Master 2 Stratégie et Management des Entreprises Familiales et Patrimoniales :*

- Pôle Universitaire de Sciences de Gestion (PUSG) de Bordeaux

**Historique de la certification :**

*\* Parcours Master 2 Gestion et Théories des Organisations :*

- Création du Master 2 Recherche en Gestion des Organisations

- Changement de dénomination en Master 2 Gestion et Théories des Organisations

*\* Parcours Master 2 Intelligence Économique :*

- Création du Master 2 Intelligence Economique

*\* Parcours Master 2 Management International :*

- Création du DESS Franco-Ibérique de Commerce et Management International

- Changement de dénomination en Master 2 Management International

*\* Parcours Master 2 Management du Tourisme :*

- Création du Master 2 Management Stratégique des Équipements Touristiques et Culturels

- Changement de dénomination en Master 2 Management du Tourisme

*\* Parcours Master 2 Conseil et Management des Organismes à But Non Lucratif :*

- Création du Master 2 Conseil et Management des Organismes à But Non Lucratif

*\* Parcours Master 2 Stratégie et Management des Entreprises Familiales et Patrimoniales :*

- Création du Diplôme d'Université Gouvernance des Entreprises Familiales et Patrimoniales

- Changement de dénomination en Master 2 Gouvernance des Entreprises Familiales et Patrimoniales

- Changement de dénomination en Master 2 Stratégie et Management des Entreprises Familiales et Patrimoniales

**Certification précédente :** CONSEIL ET MANAGEMENT DES ORGANISMES A BUT NON LUCRATIF (Domaine : Droit, Economie, Gestion - Mention : Management)